

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Délibération n°2026.04.122

**Désignation des représentants de GrandAngoulême au Syndicat mixte
Charente Eaux**

LE TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 avril 2026

Secrétaire de Séance: Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **70**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Mathilde MINAUD, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Fadila BOUTAYEB à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, Magali SAINT HILAIRE à Laurent DUGUE, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Claude COURARI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Publication : 07/05/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.04.122**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SYNDICAT MIXTE CHARENTE EAUX

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

Le syndicat mixte « Charente Eaux » a pour objet :

- d'apporter son soutien administratif et technique, aux actions engagées dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les milieux aquatiques ;
- d'assurer, dans ces mêmes domaines, des missions dans le cadre d'une délégation de leur maîtrise d'ouvrage ;
- d'assurer des missions de maîtrise d'œuvre dans le domaine des milieux aquatiques ;
- d'assurer la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages dont le syndicat se porterait propriétaire ;
- d'étudier, proposer, participer ou mener des études ou travaux prospectifs d'intérêt général pour ses membres dans ses domaines d'intervention ;
- de représenter ses membres au sein d'instances techniques ou administratives dans ses domaines d'intervention.

GrandAngoulême est adhérent à ce syndicat depuis 2001. Chaque collectivité membre est représentée par un ou plusieurs délégués selon les modalités suivantes :

	Compétence exercée	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué
Département de la Charente		10	4
GrandAngoulême	Eau potable	1	1
	Assainissement collectif		1
	Assainissement Non collectif		1
	Milieux Aquatiques		1

GrandAngoulême est donc représenté par 1 titulaire et 1 suppléant.e au comité syndical de Charente Eaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Publication : 07/05/2026

Conformément à l'article L5721-2 alinéa 6 du code général des collectivités territoriales, Charente Eaux étant un syndicat mixte ouvert, le choix des représentants de GrandAngoulême au comité syndical peut donc porter sur l'un des membres du conseil communautaire ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté.

Par ailleurs, par délibération n°98 du 23 avril 2026, le conseil communautaire a fixé les modalités de désignation suivantes des délégués de GrandAngoulême dans les conseils syndicaux des syndicats mixtes « ouverts »:

- au scrutin uninominal secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour,
- en cas d'égalité des voix l'élection est acquise au plus âgé ou à la plus âgée,
- Le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER Thierry HUREAU comme titulaire et Francis LAURENT comme suppléant pour représenter GrandAngoulême au comité syndical de Charente Eaux.

Pour : 74 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--